

Des pistes pour observer l'oral au primaire

Lorraine Nobert

Numéro 46, mai 1982

L'évaluation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56982ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nobert, L. (1982). Des pistes pour observer l'oral au primaire. *Québec français*, (46), 65–67.

Des pistes pour observer

l'oral au PRIMAIRE



par lorraine nobert

Il est d'usage, lorsqu'on parle de l'enseignement de l'oral, d'invoquer le peu de tradition pédagogique, de même que l'insuffisance de la recherche qui incitent à la prudence dans l'établissement de toute progression. Il est d'usage par ailleurs, lorsqu'on parle d'évaluation, d'utiliser des mots comme défi, sujet vaste, complexe, controversé, ... De quelles précautions doit-on s'entourer pour parler de l'évaluation en enseignement de l'oral? Quelles couleurs de gants porter? Ce goût des mises en garde est renforcé par l'attente qui est grande chez les enseignantes de connaître la réponse, la manière, la solution.

Quelques travaux importants sont déjà réalisés au Québec sur ce sujet: celui de Josée Valiquette et celui de Louise Frénette et France Patenaude comptent parmi ceux dont il importe le plus de s'inspirer pour réaliser la tâche de développer des grilles d'évaluation des habiletés à la communication orale destinées à tous les maîtres du Québec. Plusieurs idées proposées dans cet article ont leur source dans les contributions de ces auteurs¹.

D'abord opérer un choix: dans la masse des questions qui se posent en évaluation, décider de traiter le quoi évaluer, réservant à plus tard les réflexions sur le qui, le quand et le comment. Puis délimiter clairement le domaine: il s'agit d'habiletés à communiquer oralement, conformément à ce qui est expliqué dans le nouveau programme de français au primaire. Enfin, utilisant ce qu'on sait et ce qu'on

croit (comment faire autrement), imaginer les procédés utilisés par l'élève lorsqu'il s'exprime, persuade, explique, informe. En d'autres mots, se donner des critères, des points précis d'observation du discours qui peuvent traduire l'habileté de l'élève à s'exprimer avec telle ou telle intention².

Prendre la parole pour exprimer ses goûts et ses sentiments

Utiliser le langage à des fins d'expression, c'est traduire ses émotions, ses sentiments, ses goûts. C'est parler de soi: de ce qui atteint, émeut, étonne. De ce qui bouleverse, contrarie, inquiète. On en trouve des manifestations dans le roman, la poésie, le journal intime; on s'exprime aussi dans certains écrits autobiographiques, la correspondance, la nouvelle... À l'oral, le discours expressif se manifeste dans les conversations face à face, les confidences et les échanges divers que suscitent les événements quotidiens.

De nombreuses occasions sont fournies par la vie de la classe qui permettent à l'élève de pratiquer ce type de discours: un spectacle, une fête, une émission de télévision, un film suscitent de nombreuses réactions qu'on peut écouter avec profit. Le maître peut aussi, comme le suggère le programme, organiser des situations qui favorisent l'émergence de ce type de discours. Les jeux de rôle, les saynètes, les marionnettes servent alors de médiateurs, tout

autant que la discussion sur un thème prédéterminé.

À quels procédés l'écolier peut-il avoir recours lorsqu'il s'agit pour lui de s'exprimer? Quelles sont les stratégies discursives susceptibles de l'aider à faire partager son émotion, ses sentiments? Même si on ne dispose pas encore des données de l'expérimentation, on peut cependant, à partir du nouveau programme et de l'intuition des pédagogues consultés, esquisser le scénario suivant.

D'abord l'écolier-locuteur devra nommer, identifier, faire connaître ses goûts ou ses émotions, en en révélant éventuellement la cause. Il pourra ensuite identifier ce qui explique cette émotion, qu'il s'agisse d'une expérience passée, d'une valeur personnelle, d'une croyance... L'écolier explicitera aussi son émotion par divers procédés d'évocation comme la description, la métaphore, la connotation, la comparaison.

Quelle que soit la situation, on ne doit pas oublier cependant que les goûts et les couleurs, comme on dit, ça ne se discute pas. Et ça s'évalue fort délicatement, la subjectivité étant ici la règle de l'art. Il faudra donc observer, non pas le nombre de procédés utilisés, mais plutôt leur pertinence en regard des fins poursuivies par l'élève.

Discuter certaines opinions

En tant «qu'agent privilégié de son apprentissage», l'écolier est conduit aussi à exprimer ses intérêts et ses opinions. Des sujets comme les devoirs à domicile, les heures de coucher, la durée des périodes de vacances sont

propres à susciter des opinions variées. On peut discuter collectivement aussi de l'organisation d'un carnaval, d'une sortie de classe, etc.

Ces situations où les élèves interviennent tour à tour imposent un certain cadre à l'expression. En effet, des règles minimales doivent être respectées si l'on veut solutionner de manière efficace un problème ou prendre de bonnes décisions. Dans ces situations d'échange ou de discussion, on pourra donc observer outre les points énumérés plus haut, l'habileté des écoliers à respecter les conventions de parole (demander la parole, ne pas interrompre, etc.), à contribuer à l'avancement d'une discussion en tenant compte des opinions déjà émises, à limiter le temps de ses interventions, à utiliser la rétroaction reçue pour préciser sa pensée.

Informé quelqu'un

Qu'il s'agisse d'une discussion autour d'un thème familier, du compte rendu collectif d'un fait vécu, d'un exposé ou d'un reportage, le discours informatif est une relation de faits, de connaissances, d'observations. Pour jouer ce rôle, c'est-à-dire pour être connu et compris, le message informatif doit être clair, précis, objectif.

Il n'y a pas qu'une manière de regarder les faits et les événements. Selon le bout de la lorgnette qu'on choisit, la poutre devient paille... Mais malgré tout, on attend d'un informateur qu'il nous mette au courant, qu'il nous fasse connaître le plus possible de faits en nous laissant la tâche d'interpréter et de juger.

Il ne suffit pas cependant que le discours informatif soit objectif pour qu'il réussisse à retenir l'attention. Il faut en plus qu'il soit pertinent c'est-à-dire qu'il réponde aux besoins d'information des interlocuteurs. Raconter à ses compagnons la sortie de classe de la veille a peu de chance de susciter l'intérêt, quelque effort qu'on fasse pour ne rien oublier des événements vécus ! Il importe que le discours informe, c'est-à-dire qu'il apporte aux interlocuteurs des renseignements nouveaux ou supplémentaires.

Les thèmes qui peuvent être exploités en classe ne manquent pas : les religions, les planètes, la géographie des continents, la collection de timbres, l'histoire de son milieu, etc. ; tout cela, tout ce que les écoliers ont acquis par observation et par expérimentation peut faire l'objet d'une communication. Le programme suggère aussi que l'écolier, par le biais des jeux de rôle, s'adresse à des interlocuteurs variés : ministre de l'Éducation, enfants d'un autre pays, enfants plus jeunes, parents, voisins, ...

Quel que soit le thème et quel que soit l'interlocuteur, on observera le degré

d'explicitation du message produit, c.-à-d. comment l'élève a su annoncer, présenter son sujet ; présenter ses informations selon une certaine logique ; marquer de façon claire la relation entre les informations ; utiliser différentes ressources linguistiques pour préciser l'information (caractérisation, comparaison, ...) ; fournir tous les détails nécessaires compte tenu de l'interlocuteur et du sujet traité ; éviter les commentaires personnels ; reformuler au besoin, c.-à-d. reprendre en d'autres termes les informations ; préciser son discours à l'aide du feedback des interlocuteurs.

Inciter et convaincre

Si la tâche d'informer s'achève quand le récepteur connaît les faits, la tâche d'inciter ne s'en tient pas là. En utilisant la langue à cette fin, on veut changer l'opinion de quelqu'un, modifier son comportement, diriger son action. De façon plus ou moins subtile, plus ou moins ingénieuse, les propos qu'on tient alors veulent soit faire agir, soit convaincre.

Faire prendre à quelqu'un différentes postures, le faire se déplacer, demander des informations, établir une démarche, expliquer un procédé, une technique, tous ces messages se ressemblent en ce qu'ils dictent de façon claire à l'interlocuteur l'action à faire, la conduite à adopter. C'est le langage de la consigne et des règlements, des questionnaires et des instructions.

Le maître connaît et maîtrise bien cette fonction du langage : n'a-t-il pas, la plupart du temps, l'initiative de tous les « mouvements de classe » ? Il pourrait partager cette tâche en confiant parfois aux écoliers le soin de convoquer certaines rencontres, de diriger une activité ou de faire une démonstration. Il peut aussi, comme pour les autres formes de discours, organiser des jeux de rôle mettant en scène des écoliers de différents groupes d'âge qui se voient expliquer des jeux, des sports, ...

Dans toutes ces circonstances, le discours produit doit être fonctionnel car ce qui importe avant tout, c'est que l'interlocuteur reproduise les comportements attendus : qu'il soit capable d'utiliser l'outil, d'exécuter la séquence de mouvements, de jouer le jeu ! On observera cette fonctionnalité dans la sélection judicieuse des informations qui évitent à l'exécutant des tâtonnements inutiles ; l'organisation des informations qui tient compte de la tâche à réaliser ; la stimulation éventuelle de l'interlocuteur par la technique du feedback et enfin dans la capacité de reformuler en d'autres termes les instructions pour pallier les « maldonnées » éventuelles.

S'il est parfois assez simple de donner un ordre, il est certes plus difficile de faire partager son point de vue. C'est l'art complexe de convaincre qui utilise tour à tour le « gros bon sens », la flatterie, la démonstration, la conformité... selon le moment, la clientèle ou les circonstances. Car il ne suffit pas ici de trouver les bons arguments, encore faut-il les adresser aux bonnes personnes ! C'est de la justesse de cette analyse situationnelle que dépendra la réussite du projet de persuader.

Sans doute, l'enfant a-t-il très tôt expérimenté les effets variables de la cajolerie et du chantage sur les différents membres de sa famille. Mais la tâche est plus complexe lorsqu'il doit, en situation scolaire, convaincre ses camarades de lire un livre, de se rallier sous sa bannière ou encore de plaider sa cause devant un tribunal dûment constitué.

L'élève doit alors démontrer qu'il a su bien apprécier les éléments de la situation en organisant les arguments de manière appropriée, en les choisissant, les ordonnant, les diversifiant ; en justifiant son point de vue par des faits, des événements ou d'autres citations ; en employant divers procédés de suggestion ou d'insistance (accentuation, intonation, gestes, ...) pour mettre en évidence ses propositions. Étant donné la complexité de la tâche de convaincre, on appréciera ici, davantage que la justesse des arguments, la présence d'éléments démontrant que l'élève a pris en considération la tâche à accomplir et les règles afférentes.

D'autres critères

Les points d'observation que nous avons énumérés concernent uniquement les procédés disponibles pour traduire une intention particulière de parole. Certaines stratégies linguistiques doivent être aussi utilisées, compte tenu des caractéristiques de l'interlocuteur et de la situation.

On rappelle à cet effet, dans le texte du programme, que l'écolier doit se préoccuper de fournir à son interlocuteur toutes les informations nécessaires ou sollicitées. Il importe en outre qu'il sache choisir un sujet ou un thème susceptible de susciter l'intérêt, d'utiliser un niveau de langue capable de servir au mieux ses objectifs et de maintenir l'intérêt de son auditoire en faisant appel aux ressources combinées de l'intonation, du débit, de la mimique et des gestes. Dans les situations d'échange, l'écolier doit pouvoir aller chercher la rétroaction par des questions appropriées, comprendre et intégrer les interventions éventuelles, modifier au besoin le contenu ou la forme de son discours suite aux observations... et savoir terminer. ■

¹ VALIQUETTE, J. *Les fonctions de la communication au cœur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*. Collection Études et Documents, SREP, n° 16-0125, ministère de l'Éducation; FRENETTE, L. et F. PATE-NAUDE, *La communication orale au primaire*, document photocopié, PPMF-UQAM.

² On en est là. Présentement, quelques enseignantes (il s'agit de Maryvonne Bovo, Michéline Gagnon et Jacqueline Pintale de l'école Marie-Médiatrice et de Fleur-Ange Sirard de l'école Henri-Bourassa) travaillent à valider ces critères dans leur classe respective.

Ce travail terminé, il sera davantage possible de les justifier en les assortissant au besoin d'exemples concrets; de même qu'on pourra les distribuer sur l'ensemble du primaire selon leur probabilité d'occurrence.

On invite tous les lecteurs de cet article à participer à cette phase de validation en observant l'à-propos de ces critères lors du travail en oral. Ils pourraient communiquer leurs commentaires et suggestions à l'auteur de cet article via la revue *Québec français*.



Les épreuves de fin de cycle

Le ministre de l'Éducation ayant la responsabilité d'assurer la qualité de l'apprentissage scolaire à l'échelle du Québec, il doit vérifier dans quelle mesure les objectifs fixés pour le développement de l'élève ont été atteints. Pour ce faire, il a choisi l'évaluation de fin de cycle.

L'évaluation de fin de cycle doit permettre d'obtenir des renseignements précis sur le degré d'atteinte de tous les objectifs terminaux d'un programme d'études ou d'un échantillon représentatif de ceux-ci. En français, les épreuves de fin de cycle porteront sur l'évaluation de l'habileté à lire, à écrire et à communiquer oralement. Les résultats indiqueront le pourcentage de la population visée qui a atteint le seuil de réussite fixé pour chaque objectif mesuré. Aucun résultat individuel ou régional ne sera publié, seule une description des résultats pour l'ensemble des élèves sera donnée.

Au niveau primaire, les épreuves seront administrées à la fin de la troisième et de la sixième année. Au secondaire, elles seront administrées à la fin de la deuxième et de la cinquième année. Une épreuve peut être administrée à partir de l'année d'application obligatoire d'un programme. Ainsi, l'épreuve de fin de cycle de français au premier cycle du secondaire pourrait être administrée en juin 1984 et celles du primaire en juin 1986.

Les épreuves de fin de cycle ne seront administrées qu'à un échantillon d'élèves représentatif de l'ensemble du Québec. Elles ne seront donc obligatoires que pour les élèves faisant partie de l'échantillon. Les épreuves à correction informatisée seront donc administrées à quelque 3300 élèves. Quant à celles qui exigent des équipes de correcteurs (production écrite) ou d'examineurs (production orale), elles seront administrées à environ 330 élèves.

Le ministère de l'Éducation assume l'entière responsabilité de l'élaboration, de l'administration, de la correction et de l'analyse des résultats des épreuves de fin de cycle. Celles-ci seront préparées sous la responsabilité de professionnels de la Direction de l'évaluation pédagogique en collabo-

ration avec un comité de coordination composé d'enseignants, de conseillers pédagogiques et du responsable du programme. De plus, à diverses étapes de l'élaboration, plusieurs personnes du milieu scolaire seront consultées. Pour l'administration et la correction, le Ministère verra à former des examinateurs et des correcteurs là où il le jugera nécessaire.

À la suite de l'analyse des données statistiques, la Direction de l'évaluation pédagogique préparera un rapport à l'intention de différentes instances du Ministère et des commissions scolaires. Les résultats des épreuves, tels que présentés dans le rapport, permettront aux divers responsables de l'éducation au Québec de juger de la qualité des apprentissages scolaires effectués au Québec. Ces résultats, combinés avec les autres données résultant de l'évaluation d'un programme d'études, pourront servir à mettre sur pied les recherches nécessaires pour identifier les causes de succès ou d'échec et à prendre les décisions appropriées.

Lise OUELLET

*A.d.p. responsable des épreuves de fin de cycle de français
Direction de l'évaluation pédagogique*